

Établissement de la déclaration d'impôts

si changement de situation durant la période

Renseignements complémentaires à nous fournir :

1. Naissance d'un nouvel enfant ou adoption

Nous indiquer le nom, prénom et la date de naissance de chaque enfant né ou adopté pour la période précitée.

2. Si vous avez bénéficié d'une avance d'hoirie, d'un héritage ou d'une donation

Nous faire parvenir une copie de tout acte qui aurait été établi en relation avec une avance d'hoirie, d'un héritage ou d'une donation.

Nous indiquer le nom, prénom ainsi que la dernière adresse du défunt ou du donateur, la date du décès ou du partage, la nature et la valeur du bien reçu (argent, immeuble, véhicules, vignes, autres ...).

3. Si vous avez investi ou vendu des biens mobiliers et immobiliers

Si vous avez acheté ou venu des biens tels que terrain, immeuble, appartement, villa, vignes, véhicules ou autres, veuillez-nous transmettre une copie des factures ou actes en relation avec ces opérations. S'ils n'en existent pas, nous informer de l'identité, du montant de la transaction ainsi que du mode de financement ou d'encaissement des diverses opérations.

4. Si vous avez conclu de nouvelles assurances ou annulées, modifiées d'anciennes

Nous fournir une copie des nouveaux contrats d'assurances conclus durant la période précitée. Si ces derniers remplacent d'anciens contrats, nous indiquer lesquels.

Nous indiquer les polices d'assurances qui auraient été résiliées ou rachetées durant la période, à quelle date et le montant éventuellement remboursé.

5. Si vous avez touché des prestations en capital d'assurances

Nous fournir la décision ainsi que les attestations d'assurances justifiant la date du versement ainsi que les montants versés.

6. Si vous avez touché des prestations en capital du 2ème ou 3ème pilier

Nous fournir les attestations d'assurances justifiant la date du versement ainsi que les montants versés.

7. Si vous avez cessé votre activité en prenant une retraite anticipée

Nous communiquer la date exacte de votre arrêt d'activité avec attestation de votre employeur.

Nous fournir, si possible, la décision justifiant le montant de la rente AVS ou autres (LPP) ainsi que la date du début de ces rentes. À défaut, nous remettre les coupons postaux justifiant le montant touché à titre de rentes AVS ou autre durant la période précitée.